

**EXAMEN D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION - CHEVRONS DU LEON**

Madame Laurence CLAISSE, Maire, informe le Conseil municipal que l'association « Les Chevrans du Léon » vient de déposer son dossier de demande de subvention annuelle pour un montant de 300 €.

VU l'avis favorable de la commission « Administration Générale - Personnel - Sécurité / Quartier – Environnement - Communication - Jumelages » en date du 1<sup>er</sup> juillet 2015,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

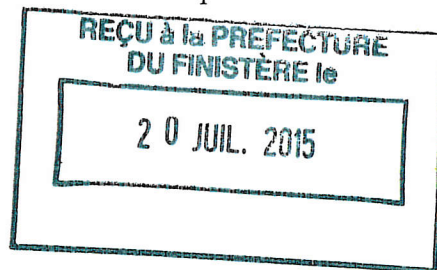
**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** le versement de cette subvention de 300 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	29
CONTRE	0



Fait à Landivisiau, le 9 juillet 2015

**Le Maire,**

**Laurence CLAISSE.**

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission,  
En Préfecture, le.....17 JUIL. 2015

Et de la publication, le.....16 JUIL. 2015

Fait à Landivisiau, le.....17 JUIL. 2015

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

A blue ink signature of Pascal NANTEL.

